

# PwDR 2014-2020

## Mesure 19 - LEADER



### ***GAL Pays des Tiges et Chavées***

*Intitulé du Projet : « Interprétation des paysages  
et maintien de l'identité paysagère et naturelle du territoire »*

**RAPPORT D'ACTIVITES N° 4**

Comité de projet du : 11/01/2018

*Période : 01/07/2017 - 31/12/2017*

**Code projet** : 190205

**Arrêté Ministériel (date de signature)** : 30/11/2016

**Période concernée** : du 01/01/2016 au 31/07/2019

**Budget global (100%)** : 201.550 €

**Budget phase 1/ phase 2:** /

**Bénéficiaire de la subvention** : GAL Pays des tiges et chavées asbl

**Coordonnées du coordinateur** : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

**Coordonnées du chargé de mission** : Corentin Fontaine

083/670.347 – corentin.fontaine@tiges-chavees.be

**Autorité responsable** : DGO4

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

**Autorité responsable du suivi technique** : DGO4

Personne de contact à l'administration : Mireille Deconinck

**Communes de** : Assesse, Gesves et Ohey

# 1. Généralités

## 1.1. Description succincte du projet

Le projet *Paysages* vise à valoriser l'exceptionnelle qualité des paysages du territoire du GAL entre tiges et chavées. Deux questions sous-tendent les actions menées, issues de la phase préparatoire et participative du programme de développement stratégique pour la programmation 2014-2020, et en particulier du groupe de travail « Education à l'Environnement » :

- Pourquoi le Condroz offre-t-il un cadre de vie si exceptionnel ?
- Comment pérenniser ce cadre de vie et sa qualité ?

Quatre axes de travail sont développés :

- AXE 1 – Des contenus scientifiques spécifiques au contexte territorial ;
- AXE 2 – Des ateliers de formations à destination de différents publics ciblés ;
- AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers le prisme « paysages » (média de formation, de communication et de diffusion) ;
- AXE 4 – Un appui à des initiatives locales.

L'analyse paysagère a été retenue comme [1] levier d'action sur la méconnaissance des processus de dynamique territoriale qui ont construits notre territoire ; et comme [2] catalyseur des différents projets du GAL (agriculture, forêt, aménagement du territoire, mobilité, tourisme, eau, etc.).

## 1.2. Objectifs du projet

1. Créer un Observatoire du Paysage destiné au grand public et plus particulièrement aux familles et aux enfants de l'enseignement fondamental.
2. Créer un Observatoire virtuel du Paysage qui permette aux différents publics-cibles de se (ré)approprier leur espace de vie et qui soit la mémoire d'une identité territoriale forte.
3. Sensibiliser les pouvoirs locaux en charge de l'aménagement du territoire à l'analyse paysagère et les outiller pour la mise en valeur des paysages dans leurs pratiques professionnelles.
4. Sensibiliser les habitants du territoire aux richesses de leur cadre de vie et à son maintien.
5. Créer des itinéraires-Paysages permettant aux habitants et aux touristes d'appréhender les paysages du territoire et de comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.
6. Contribuer au maintien et à l'amélioration des paysages et du cadre naturel à travers des actions concrètes telles que l'intégration des bâtiments agricoles ou la restauration de sites naturels remarquables.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, le tableau de la figure 1 indique la correspondance qui existe entre les actions menées (détaillées dans les 4 axes de travail) et les objectifs fixés.

### 1.3. Articulation entre actions et objectifs

Chaque action exécutée au cours de la programmation constitue des incréments utiles à la réalisation de plusieurs objectifs en parallèle, tel que détaillé à la Figure 1.

Figure 1 Tableau de correspondance Objectifs - Actions

		Objectifs →							nombre total d'objectifs visé par action
			Observatoire du Paysage "grand public"	Observatoire virtuel du Paysage	Sensibilisation Pouvoirs Locaux	Sensibilisation Habitants	Créer des itinéraires paysages	Contribuer au maintien des paysages	
Actions ↓			1	2	3	4	5	6	
<b>AXE 1 - CONTENUS scientifiques</b>									
1.1	Développer des contenus spécifiques		X	X	X	X	X	X	6
1.2	Enrichir les contenus d'Haugimont		X	X	X			X	4
1.3	Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques				X	X		X	3
<b>AXE 2 - ATELIERS de formations</b>									
2.1	Initiation à l'Analyse Paysagère				X	X	X	X	4
2.2	Guides des paysages					X	X	X	3
2.3	Enseigner les paysages					X		X	2
<b>AXE 3 - Développement de MEDIA</b>									
3.1	Elaboration de supports spécifiques (cahiers pédagogiques et de formation, topoguides, flyer citoyens, etc.)		X	X	X	X	X	X	6
3.2	Observatoire des familles		X			X		X	3
3.3	Observatoire virtuel		X	X	X	X		X	5
<b>AXE 4 - APPUI à des initiatives locales</b>									
4.1	accompagner des acteurs locaux dans leurs démarches de valorisation de site (p.ex. PWDR mesure 76)					X		X	2
nombre total d'actions contribuant à l'objectif			5	4	6	9	4	10	

### 1.4. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Fontaine, Corentin	Paysages	0.5	> 25 ans	01.02.2016	31.07.2019

### 1.5. Modifications du partenariat

– Néant –

## 1.6. Glossaire

- CCATM** Les *Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité* est mise en place par l'autorité communale dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie (décret du 15 février 2007). La CCATM doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières : l'élaboration de différents outils de gestion : plans communaux d'aménagement, schémas de structure communaux, règlements communaux d'urbanisme, rapports urbanistiques et environnementaux ; les rapports d'incidences inclus dans les études d'incidences sur l'environnement ; les permis uniques ; la liste des haies et arbres remarquables ; la rénovation urbaine et les périmètres de remembrement urbain ; le plan communal de mobilité ; ... La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local (sources : [Francis Bryundoncks](#) et ICEDD).
- GoAL** Le *Groupe d'Orientation Actif et Local* est une sorte de comité de projet qui est composé de personnes actives sur le territoire dans des domaines connexes à la thématique du paysage. Il se réunit deux fois par an, une semaine avant le comité de projet. Il rassemble donc des personnes qui apportent une expertise opérationnelle et un regard critique aux actions à entreprendre et qui répondent éventuelles interrogations du chargé de mission. Les participants peuvent également faire des suggestions selon les opportunités.
- PWDR** Le Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 intègre toute une série de mesures en faveur du développement des activités – agricoles ou non – en milieu rural et soutient des actions de formation, de protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi que des initiatives d'associations et de groupes d'action locale.
- Mesure 7.6 du PWDR** Un soutien pour les propriétaires de parcelles situées dans le maillage vert de la Wallonie et souhaitant investir dans la restauration et/ou l'entretien de pelouses calcaires, de landes ou d'habitat pour les espèces d'intérêt communautaire (plus d'info [ici](#)).

## 2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

### 2.1. Description des activités

#### AXE 1 – Des contenus scientifiques

Au cours du deuxième semestre 2017, deux demi-journées de travail (05/07, 22/08) ont été organisées avec le partenaire privilégié pour établir l'angle d'attaque de la conférence de septembre (la mobilité) et travailler aux contenus spécifiques au territoire [action 1.1]. L'identification de **marqueurs territoriaux** a continué durant la balade transect (cf. infra) ainsi qu'une animation Village Ouvert et Fleuri (cf. infra). La **cartographie** détaillée des **unités paysagères** n'a pas évolué au cours de ce 2<sup>e</sup> semestre.

La contribution d'éléments didactiques dédiés à l'Observatoire du Paysage à Haugimont [action 1.2] est toujours liée à la concrétisation d'une convention avec l'Université de Namur. Le changement de l'équipe rectorale ayant eu lieu, nous avons eu un feu vert informel, mi-décembre, pour envoyer (le 18 décembre 2017) notre courrier adapté au nouveau Recteur.

La stratégie globale de plans de formation [action 1.3] est consolidée selon le calendrier général actualisé (cf. Tableau 1).

L'offre de formation « paysaguides », qui se tiendra de janvier à mars 2018 (cf. Figure 4), a été finalisée et diffusée. Un PAF symbolique de €25- est demandé à chaque participant, afin de couvrir les frais logistiques (café, impressions, etc.).

A la date de rédaction de ce rapport, plus de 25 personnes ont effectué une pré-inscription et 8 personnes ont déjà confirmé leur participation. Plusieurs autres personnes ont indiqué être intéressées par la formation mais indisponibles aux horaires établis. Si leur nombre est suffisant, un second cycle sera envisagé. La demande des professionnels du secteur touristique pour une formation similaire, mais *ad hoc*, est à l'étude pour autant qu'ils puissent garantir la participation de minimum 10 personnes.

La finalisation de l'offre « enseigner les paysages » (cf. [action 2.2]) s'effectuera au premier trimestre 2018, après avoir rencontré les directeurs des écoles présentes sur le territoire. Le format actuellement envisagé serait de proposer de travailler avec un groupe d'enseignants motivés, par établissement, sur l'élaboration d'une « mallette pédagogique » *ad hoc* pour le paysage dans lequel l'école concernée s'inscrit. Ces enseignants s'engageraient à reproduire l'animation pendant un certain nombre d'année. D'éventuelles sessions communes, qui permettraient aux enseignants de différents établissements d'échanger, sont théoriquement à envisager mais pourraient bien être compliquées à organiser.

Figure 2: visuel d'information pour la formation version A4 en annexe

**FORMATION Paysaguides**

Au-delà des **Tiges Chavées**

Venez apprendre à faire découvrir autrement nos **Paysages du Condroz**

Les lundis de 19h30 à 22h30 en salle

Les samedis de 9h00 à 12h30 sur le terrain

Et un moment sur le terrain pour l'évaluation individuelle ciblée à définir ensemble

module complémentaire "pratiques agricoles modernes" à venir en 2018 [www.tiges-chavees.be/embastoueurs/](http://www.tiges-chavees.be/embastoueurs/)

Le grand passage complet !!

inscription obligatoire [www.tiges-chavees.be/paysaguides/](http://www.tiges-chavees.be/paysaguides/)

PAF 25€ pour la logistique matérielle

Prestations des formateurs offertes par le GAL

Nouvelle session possible si forte demande

avec la participation de **Dimitri Belayew** expert en analyse paysagère

Locaux du GAL sur le site de la Pichelotte rue de la Pichelotte 90 5340 Gesves

corentin.fontaine@tiges-chavees.be  
083 670 347 0496 12 18 22

ASSESSE GESVES OHEY

Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Région et l'Union Européenne. Fonds européen agricole pour le développement rural. L'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Tableau 1 Calendrier général des formations

Public-cible	Finalité	Calendrier
[1] <i>CCATM, agents communaux, élus</i>	<b>Gestion professionnelle du territoire</b>	2016 : première journée de formation « initiation » 2017 : 2 <sup>e</sup> journée de formation « densification » 2018 : 3 <sup>e</sup> journée de formation « prospective » 2019 : éventuelle <sup>1</sup> répétition avec nouveaux mandatés <sup>2</sup>
[2] <i>Citoyens, CLDR, PCDN, associations locales (chemins et sentiers, club de marche, club photo, etc.)</i>	<b>Appropriation du territoire</b>	2016 : 2 balades commentées « Entre Tiges et Chavées » <b>2017 : cycle de 2 conférences et 3 balades « transects »</b> 2018 : 2 balades commentées « Entre Tiges et Chavées » 2019 : 2 balades commentées « Entre Tiges et Chavées »
[3] <i>Enseignants</i>	Faire comprendre le territoire	2018-2019 : offre de formation « journée pédagogique »
[4] <i>Guides touristiques</i>	Faire découvrir le territoire	2018 : formation « paysaguides » 2018-2019 : éventuel 2 <sup>e</sup> cycle si forte demande
[5] <i>Gestionnaires de gîtes, hôteliers</i>	Promotion du territoire	2019

## AXE 2 – Des ateliers de formation à destination de différents publics ciblés

Pas d'atelier de formation pour le public-cible « gestionnaire du territoire » [action 2.1 « pro »] au cours de ce 2<sup>e</sup> semestre.

Dans le cadre des animations « grand public » [action 2.1 « citoyens »], les deux derniers des cinq événements inscrits dans le cycle « Au-delà des Paysages 2017 » ont eu lieu :

### 6.1.1.1 Balade n°3

La dernière balade en « transect », cheminant en ligne droite du sud au nord du village de Gesves (cf. Figure 3), afin d'expérimenter les ruptures géomorphologiques et paysagères entre tiges et chavées, a eu lieu le samedi 26 août et a rassemblé 30 participants. La singularité étant de se déplacer en ligne droite, une logistique de transport collectif a été organisée afin de conduire l'ensemble du groupe au point de départ.

Figure 3: Balade transect Du mémorial RAF à la Pichelotte de Gesves, samedi 26 août 2017



<sup>1</sup> La possibilité de répéter la formation « initiation à l'analyse paysagère » dépendra, d'une part, du timing de la mise en place des nouvelles majorité et commission communales, dans chaque commune, suite aux élections locales d'octobre 2018, par rapport au timing de la fiche-projet et, d'autre part, du reste budgétaire.

<sup>2</sup> On entend par « nouveaux mandatés » toutes les personnes élues aux Conseils communaux, toutes les personnes désignées aux commissions locales (CCATM, CLDR, ...) ainsi que les éventuels nouveaux engagés dans les administrations communales, dont les fonctions et les missions touchent aux questions de gestion territoriale.



Le système d'inscription en ligne mis en place pour anticiper le nombre de participants a été victime du même travers que pour la 2<sup>e</sup> balade : plus d'une cinquantaine d'inscrits et seulement une dizaine de désinscription tardive. La possibilité de s'inscrire dès janvier à la balade d'août semble être un facteur déterminant dans le nombre de sur-inscription. La gratuité est également pointée par les opérateurs touristiques professionnels avec lesquels le problème a été discuté. L'objectif réel de susciter des vocations parmi les citoyens à participer aux formations paysaguides a bien fonctionné puisqu'une quinzaine de personnes (sur les 60 participants uniques aux balades) se sont préinscrites dès septembre.

#### 6.1.1.2 Conférence n°2

La conférence de clôture portait sur le thème de l'évolution de la mobilité (« La mobilité change, les paysages se transforment », 19/09/17) a attiré 50 personnes. L'exposé a levé un coin de voile sur l'analyse rétrospective et sur la manière dont l'observation des paysages actuels permet d'identifier des traces d'activités passées et peut donc aider à comprendre des choix posés par nos ancêtres.



#### 6.1.1.3 Autres événements

Une réponse positive a été donnée à trois demandes d'initiation à l'analyse paysagère :

##### **Village Ouvert et Fleuri à Sart-Bernard**

02.07.2017 – 12 personnes

Il s'agissait de faire découvrir le village aux visiteurs (500 personnes attendues, beaucoup moins sont venues compte-tenu de la mauvaise météo). Une analyse de l'impact des infrastructures de transport imposantes a été abordée, puisque le village de Sart-Bernard bénéficie d'une proximité à la N4 (ancienne chaussée thérésienne), du passage du chemin de fer en son cœur et de la présence de la E411 à proximité.



**Après-midi « team building » du personnel communal à Assesse**

27.11.2017 – 22 personnes (50 inscrits)

Il s'agissait d'agrémenter une balade organisée pour les agents communaux non loin de la maison communale. Une analyse schématique de la dynamique territoriale spécifique du village a été proposée.

La météo (léger brouillard et pluies battantes) a clairement refroidi une partie des inscrits.



**Accueil d'étudiants Master 1 en Architecture du Paysages à la HECH**

01.12.2017 – 40 étudiants

Il s'agissait de faire découvrir le territoire du GAL à des étudiants dont le travail de fin d'année, pour le cours concerné, doit porter sur l'analyse d'un site de grand intérêt biologique dans son environnement paysager plus large. Bien que la météo n'ait pas permis d'observer de panorama, la boucle organisée sur le 1<sup>er</sup> tige, depuis Sorinne-la-Longue en passant par la chavée agricole et la vallée du Samson, a permis de traverser en peu de temps un nombre important de paysages distincts et typique du Condroz.



La mise en place de la formation « paysagides » [action 2.2 « découverte »] est finalisée et lancée (cf. supra).

La mise en place de la formation « enseigner les paysages » [action 2.3] est envisagée pour l'année scolaire 2018-2019 pour pouvoir bénéficier (1) d'un renfort ponctuel des paysagides et (2) de l'observatoire du paysage des familles.

**AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers la fenêtre paysagère (des média de formation, de communication et de diffusion)**

En ce qui concerne l'élaboration de supports spécifiques [action 3.1], un dossier documentaire est toujours distribué aux participants lors des balades.

Suite à la demande du Conseiller en Aménagement du Territoire de la commune de Gesves qui vise à éditer un fascicule qui synthétise les grandes options prises dans le Schéma de structure communal et le guide d'urbanisme, les CATU des 3 communes ont été associés pour participer à la réalisation de la plaquette « construire le paysage de demain ».

Une demande pour une illustration centrale qui soit la plus représentative possible de la



spécificité condruzienne a été lancée en novembre.



Figure 4 Projet de plaquette "construire les paysages entre Tiges et Chavées"

En ce qui concerne la création d'un observatoire des familles [action 3.2], cette action est toujours en attente d'une décision du Collège de la commune de Gesves qui devait se prononcer sur la reprise d'exploitation des Grottes de Goyet. L'inconnue sur un éventuel repreneur des grottes nous incite à la plus grande prudence, compte-tenu des budgets à engager pour ce poste. Une réflexion est donc également engagée au niveau de l'équipe pour envisager d'autres formes qui pourraient prendre l'outil, tout en remplissant toujours le même objectif : la sensibilisation d'un public familial aux enjeux de la dynamique territoriale à travers l'analyse paysagère. Au moment de rédiger ce rapport, il semble qu'une reprise des Grottes pourrait être entreprise par une équipe sérieuse.

En ce qui concerne l'observatoire virtuel [action 3.3], la période hivernale sera mise à contribution pour cette action.

#### AXE 4 – Un appui à des initiatives locales

Pas d'avancée majeure sur cet axe au cours de ce semestre.

L'avancement du projet de panneau didactique « analyse paysagère » dans le cadre du projet « Les aventures de Floro » de l'ASBL Magimpré (Assesse) et soutenu par la Fondation Roi Baudouin, se poursuit.

## DIVERS

Ce semestre, le GAL « Pays des Tiges et Chavées » a été invité par le Conseil de l'Europe qui tenait sa 19<sup>e</sup> réunion des « Ateliers sur la Convention européenne du paysage » à Bro, République tchèque, les 5 et 6 septembre 2017 (programme en ligne : <https://www.coe.int/fr/web/landscape/19th>).

Le CoE rassemble des délégations des pays signataires afin d'échanger sur la mise en œuvre de la convention. De l'échange sur les pratiques, donc. Cette année, la thématique portait sur la dimension participative au niveau local. L'occasion idéale pour présenter ce que nous mettons en place, en Wallonie, grâce aux parcs naturels et aux GAL qui s'investissent dans la dimension « paysages ». Et c'est le GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL, à travers un exposé de Corentin Fontaine, qui a été sollicité par Mireille Deconinck, représentant la Wallonie et la DGO4, pour l'accompagner et expliciter ses actions, à titre d'exemple. Une participation qui a aussi permis d'amorcer des contacts avec d'autres pays intéressés par notre expérience.

Tous les frais liés à cette participation ont été pris en charge par le Conseil de l'Europe, mis à part le temps de travail du chargé de mission.

Figure 5 présentation au Conseil de l'Europe, Bro, République tchèque, 5-6 septembre 2017



**MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017**

**– Atelier 3 –**

***Expériences prenant en compte de  
la dimension paysagère au niveau local***

**9.00 – 12.30**

***Présidents***

Mme Małgorzata OPECHOWSKA, Experte principale, Secrétaire national de la Convention du paysage, Département de la protection de la nature, Direction générale de la protection de l'environnement, Pologne

M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller principal de l'environnement, Département de l'environnement naturel, Ministère de l'environnement, Finlande

***PRESENTATIONS***

**9.00 – 10.30**

***Belgique***

***Des partenariats pour le paysage en Wallonie : l'exemple du Groupe d'action locale (GAL) « Pays des Tiges et Chavées »***

Mme Mireille DECONINCK, Dr. Sc. Géographiques, Haut fonctionnaire, Attachée, Service Public de Wallonie - DGO4

M. Corentin FONTAINE, Chargé de mission paysages, Groupe d'action locale Leader « Pays des Tiges et Chavées »

***Croatie***

***Le paysage en fonction du développement local : un projet pilote pour le développement local de l'île de Cres***

Mme Tatjana LOLIĆ, Chef du Secteur des Département de la Conservation, Ministère de la culture

M. Ugo TOIĆ, Chef du projet pilote d'Agence de développement local de l'île de Cres

***République tchèque***

***Le Projet de coopération du Groupe d'action locale : Des millions d'arbres fruitiers pour les paysages***

M. Vít HRDOUŠEK, Réseau régional du Groupe d'action locale de Moravie du Sud, Tvarožná Lhota

**10.30 – 11.00** *Pause café*

12

## 2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de <i>résultats</i>	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Commentaires
Fiches analytiques de marqueurs territoriaux [action 1.1]	9	0	
Initiations à l'analyse paysagère [action 2.1] pour une "gestion professionnelle du territoire"	3	3	
<i>Nombre de participants</i>	45	45	
Initiations à l'analyse paysagère [action 2.1] pour une "appropriation citoyenne du territoire"	6	7	
<i>Nombre de participants</i>	150	240	
Guides des paysages [action 2.2] pour une "promotion du territoire"	2	0	démarrage au 15.01.18
<i>Nombre de participants</i>	30	0	
<i>Nombre de visiteurs faisant appel aux guides du paysages</i>	100	0	
Enseigner les paysages : Formation des enseignants du fondamental [action 2.3]	2	0	démarrage au 15.09.18
<i>Nombre de participants</i>	30	0	
<i>Nombre d'écoliers sensibilisés dans le cadre des animations scolaires consécutives</i>	500	0	
Elaboration des supports spécifiques [action 3.1] (formation, pédagogique, info, aide à la décision)	4	0	
<i>Nombre de fascicules de formation diffusés</i>	265	285	
<i>Nombre de cahiers pédagogiques diffusés</i>	500	0	
<i>Nombre de feuillets d'information diffusés</i>	500	0	
<i>Nombre d'outils d'aide à la décision diffusés</i>	4	0	
Création d'un Observatoire du Paysage pour les familles [action 3.2]	1	0	en attente de la décision de la Commune de Gesves depuis le 15.04.17
<i>Nombre de visiteurs</i>	750	0	
Organisation d'animations scolaires "gratuite"	9	0	
<i>Nombre d'écoliers sensibilisés dans le cadre des animations scolaires "gratuites"</i>	225	0	
Création d'itinéraires paysages [action 3.1]	3	0	
<i>Nombre d'utilisateurs de l'application numérique</i>	500	0	
<i>Nombre de topo-guides diffusés</i>	500	0	
Création d'un Observatoire Virtuel [action 3.3]	1	0	
<i>Nombre d'adhérants</i>	20	0	
<i>Nombre de visiteurs</i>	500	0	
Accompagnement d'actions concrètes de maintien du paysage et du cadre naturel [action 4.1]	5	1	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	7	3	
<i>Nombre de participants</i>	70	18	

## **2.3. Points positifs et difficultés rencontrées**

### Points positifs

La collaboration avec les fiches-projets « filière bois » et « tourisme » pour la mise en place des formations paysaguides.

La clôture du cycle « Au-delà des Tiges et Chavées » qui a permis de diffuser l'annonce de la formation paysaguides (une bonne douzaine d'inscrits avant la publication du programme) et qui a suscité des demandes pour un nouveau cycle en 2018.

### Difficultés rencontrées et défis relevés

Le choix d'une illustratrice pour la plaquette « construire les paysages de demain » n'a pas été sans mal. Un argumentaire assez élaboré a dû être développé pour expliquer les raisons de dérogation à un appel d'offre mais l'aide des juristes de la DGO4 nous a permis de consolider le caractère raisonnable et raisonné de notre position.

Le changement de recteur à l'UNamur a mis en stand-by l'accord de partenariat pendant 9 mois.

### 3. Programme de travail pour la période suivante

Actions	2018 - 1 <sup>e</sup> semestre
<b>AXE 1 - CONTENUS scientifiques</b>	
1.1 Développer des contenus spécifiques	2 ou 3 journées de terrain avec le partenaire épaississement progressif des contenus avec un focus sur les lieux choisis par les participants à la formation « paysaguides »
1.2 Enrichir les contenus d'Haugimont	Finaliser la négociation avec l'UNamur pour l'accès à l'OP + pour les contenus souhaités
1.3 Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques	Finaliser l'offre de formation « mallettes pédagogiques »
<b>AXE 2 - ATELIERS de formations</b>	
2.1 Initiation à l'Analyse Paysagère <i>Gérer professionnellement le territoire</i> <i>S'approprier le territoire</i>	Préparation de l'atelier « prospective » Organiser quelques balades animées par les paysaguides
<b>AXE 3 - Développement de MEDIA</b>	
3.1 Elaboration de supports spécifiques (cahiers pédagogiques et de formation, topoguides, flyer citoyens, etc.)	Finaliser la plaquette « construire le paysage de demain » adaptée au Condroz Création d'un fascicule « Mémo-guides des Paysages entre Tiges et Chavées » pour les paysaguides + synthétiser les infos de l'atelier « densification » pour une diffusion large aux membres des CCATM et Conseillers communaux
3.2 Observatoire des familles	Dénouer l'enjeu de la gestion des Grottes de Goyet + concrétiser une alternative solide au site des Grottes
3.3 Observatoire virtuel	Travail avec le CAUE sur le premier « Cahier des Paysages entre Tiges et Chavées »
<b>AXE 4 - APPUI à des initiatives locales</b>	
4.1 Accompagner des acteurs locaux dans leurs démarches de valorisation de site (p.ex. PWDR mesure 76)	rencontre avec propriétaires, agents DNF et experts locaux ?

## **4. Annexes**

### **4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)**

## 4.2. Communication

Actions de Communication sur le GAL et LEADER.

<b>Dates</b>	<b>Projets</b>	<b>Description des actions de communication</b>



## Actions de Communication spécifiques des projets

<b>Dates</b>	<b>Projets</b>	<b>Description des actions de communication</b>

### 4.3. Timesheet